

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 16 janvier 2017, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Léo Choquette, Daniel Thimineur et Valérie Lafond sous la présidence de la mairesse, Mme. Andrée Clouâtre formant quorum.

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absente : Francine Grenon, conseillère

La mairesse, madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 h.00

**5850-01-2017**  
**Ouverture**  
**de la séance**

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 16 janvier 2017.

**5851-01-2017**  
**Adoption de**  
**l'ordre du jour**

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

**5852-01-2017**  
**Adoption des**  
**procès-verbaux**  
**du 1<sup>er</sup>, 5 et 12**  
**décembre 2016**

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup>, 5 et 12 décembre 2016.

**5853-01-2017**  
**Adoption des**  
**comptes à payer**  
**du mois de**  
**décembre**  
**et ratification des**  
**comptes déjà payés**

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Daniel Thimineur et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de décembre 2016 totalisant la somme de 96 085.02\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de décembre 2016 au montant de 142 891.68\$.

Pour un total de comptes à payer de: 238,976.70\$.

*Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.*

---

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

**Période de**  
**questions**

Aucune question.

**5854-01-2017**  
**Adhésion annuelle**  
**ADMQ**  
**Mme. Asselin et**  
**Mme. Lavoie**

Sur la proposition de Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland , il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie les coûts d'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec de Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale/secrétaire-trésorière, comprenant la cotisation annuelle et l'assurance pour un montant 859.64\$ incluant les taxes applicables ainsi que Mme. Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, comprenant la cotisation annuelle et l'assurance pour un montant de 834.34\$ incluant les taxes applicables.

**5855-01-2017**  
**Adhésion annuelle**  
**FQM**

Sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville renouvelle sa contribution annuelle à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 1964.38\$ taxes incluses.

**5856-01-2017**  
**Paiement des**  
**incompressibles**  
**et des salaires**

Attendu que la municipalité doit payer durant l'année des dépenses incompressibles;

Attendu que les salaires et les allocations de dépenses, si applicables, sont des dépenses incompressibles excluant les pompiers ayant une convention collective;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise le déboursé des dépenses incompressibles pour l'année 2017.

<b>5857-01-2017 Embauche de journaliers patinoire</b>	<p>Attendu que la municipalité désire embaucher des journaliers pour la surveillance de la patinoire;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité embauche des journaliers au taux horaire de 10.75\$ pour la surveillance de la patinoire.</p>
<b>5858-01-2017 Nomination membres du CCU</b>	<p>Attendu que la municipalité d'Henryville doit renommer les membres du comité consultatif d'urbanisme et ce pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017; cependant le mandat des conseillers municipaux qui sont nommées par le conseil municipal prend fin avant, s'ils cessent d'être membre au conseil municipal;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que les personnes suivantes soient nommées membres du CCU soit : Mme Christiane Veilleux, M Richard Dansereau, M Patrick Bergeron et M Alain Désilets à titre de résidents, Mme Valérie Lafond, Mme Isabelle Deland et Mme Francine Grenon (substitut) à titre d'élues municipales, Mme André Clouâtre, mairesse agit d'office et M Jean-Pierre Héon, secrétaire pour le comité.</p>
<b>5859-01-2017 Modification résolution 5386- 10-2015 taux frais de kilométrage</b>	<p>Attendu qu'il y a lieu de modifier la résolution 5386-10-2015 pour les frais de kilométrage;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le dernier paragraphe de la résolution doit se lire comme suit :</p> <p>« Les remboursements se feront sur pièces justificatives, les frais de kilométrage seront remboursés au taux de .54 cents du km pour 2017 et seront ajustés à chaque année selon le taux indiqué sur le site du gouvernement du Canada, les frais de stationnements et d'hébergement seront acquittés par la municipalité, soit avant l'évènement sur réservation ou après l'évènement suite à la réception des pièces justificatives. Aucune boisson alcoolisée ne sera remboursée. »</p>
<b>5860-01-2017 Prévisions budgétaires 2017 transport adapté</b>	<p>CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;</p> <p>CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2017 soumises par l'organisme délégué, soit le « Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc. », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;</p> <p>CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires 2017 ont été approuvées le 23 novembre 2016 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;</p> <p>CONSIDÉRANT que ces prévisions fixent à 7,699.\$ la contribution financière à être versée par la municipalité d'Henryville pour le transport adapté aux personnes handicapées;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité :</p> <p>Que la municipalité d'Henryville nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2017;</p> <p>Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 7,699.\$ la contribution financière à être versée par la municipalité d'Henryville et d'en autoriser le paiement.</p>
<b>5861-01-2017 Contrat d'entretien éclairage de rues</b>	<p>Attendu que la municipalité a demandé des soumissions par invitation pour le renouvellement du contrat d'entretien de l'éclairage de rues ;</p> <p>Attendu que deux soumissionnaires ont présenté des prix ;</p>

Claude et François Phénix et Fils inc. : 1850.\$ par année plus taxes/taux horaire 80.\$  
Les Entreprises Électriques MBSA inc : 3500.\$ en 2017 plus taxes  
3800.\$ en 2018 plus taxes/taux horaire 75.\$

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité ;

QUE le contrat d'entretien des lumières de rues soit attribué à *Claude & François Phénix et Fils Inc.* ; plus bas soumissionnaire conforme, pour une durée de 24 mois soit du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2019 au montant de 1,850.\$ par année taxes non incluses. En cas de besoin dû à des bris de luminaires pour cause de vandalisme, ou d'accident de route ainsi que tempête de verglas ou vent très fort, ces réparations seront en supplément du contrat, le taux horaire est établi à 80.00\$ de l'heure, taxes non incluses.

**5862-01-2017**  
**Annulation**  
**règlement**  
**RM430/138-2013**  
**utilisation**  
**extérieure de l'eau**

Attendu que la municipalité doit adopter à nouveau les règlements RM provenant de la Sûreté du Québec;

Attendu qu'il y a lieu d'annuler le règlement RM-430/138-2013 concernant l'utilisation extérieure de l'eau;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité annule le règlement RM-430/138-2013.

**5863-01-2017**  
**Avis de motion**  
**règlement RM-**  
**220/168-2017**

Avis de motion est donné par Daniel Thimineur qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté le règlement RM220/168-2017 sur le colportage et la sollicitation.

**5864-01-2017**  
**Avis de motion**  
**règlement RM-**  
**330/169-2017**

Avis de motion est donné par Léo Choquette qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté le règlement RM330/169-2017 sur la circulation et le stationnement.

**5865-01-2017**  
**Avis de motion**  
**règlement RM-**  
**410/170-2017**

Avis de motion est donné par Isabelle Deland qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté le règlement RM410/170-2017 concernant les animaux.

**5866-01-2017**  
**Avis de motion**  
**règlement RM-**  
**420/171-2017**

Avis de motion est donné par Valérie Lafond qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté le règlement RM420/171-2017 concernant le bruit.

**5867-01-2017**  
**Avis de motion**  
**règlement RM-**  
**460/172-2017**

Avis de motion est donné par Danielle Charbonneau qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté le règlement RM460/172-2017 sur la paix publique et les nuisances.

**5868-01-2017**  
**Contribution**  
**municipale aréna**  
**de Bedford**

Attendu qu'une rencontre a eu lieu avec les membres du comité « Sport de glace » concernant l'aréna de Bedford;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le paiement d'un montant de 5805\$. pour l'année 2016-2017 payable à la Ville de Bedford avant le 31 janvier 2017 afin d'aider les parents qui procèdent à des levées de fonds locales pour amasser les fonds nécessaires pour l'aréna.

**5869-01-2017**  
**Maintien du**  
**mandat avec Les**  
**Consultants SM**  
**inc.**

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu de la municipalité de Saint-Sébastien la résolution no. 2016-11-176 annulant le mandat à : Les consultants S.M. inc.

Attendu que la municipalité d'Henryville, maître d'œuvre des infrastructures, désire poursuivre le mandat avec Les consultants S.M. inc. dans le dossier de capacité de performance des infrastructures des eaux usées et la recommandation des consultants;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville avise la municipalité de Saint-Sébastien de ses intentions.

**5870-01-2017**  
**Demande de**  
**remboursement**  
**politique**  
**familiale**

Attendu qu'une famille a fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale lors d'activités;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité de rembourser la famille qui a fait les demandes pour les activités au montant de 368.00\$.

**5871-01-2017**  
**Demande de**  
**contribution**  
**Garde côtière**  
**Auxiliaire**

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour l'entretien du bateau de la Garde Côtière Auxiliaire;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité contribue pour un montant de 100.\$ pour l'année 2017.

**5872-01-2017**  
**Activité tournée**  
**des auteurs**

Attendu que le projet « Tournée des auteurs » pour la bibliothèque d'Henryville répond aux attentes inscrites dans l'Entente tripartite de développement culturel 2016 de la MRC du Haut-Richelieu, volet « Promouvoir la lecture, Animation club littéraire-visites d'auteurs »;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil est en accord avec la participation à ce projet, les dépenses étant remboursées en totalité par l'entente tripartite.

**5873-01-2017**  
**Achat « Ma tente**  
**à lire » et**  
**accessoires**

Attendu que le projet « Ma tente à lire » pour la bibliothèque d'Henryville répond aux attentes inscrites dans l'Entente tripartite de développement culturel 2016 de la MRC du Haut-Richelieu, volet « Promouvoir la lecture, programme éveil à la lecture »;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil est en accord avec la participation à ce projet, les dépenses étant remboursées en totalité par l'entente tripartite.

**Rapport du**  
**directeur des**  
**services incendie**

Aucun rapport du directeur du service des incendies.

**5874-01-2017**  
**Renouvellement**  
**entente**  
**Henryville/**  
**St-Sébastien**  
**service incendie**

Attendu que les municipalités d'Henryville et Saint-Sébastien ont signé une entente le 4 février 2015 pour le service incendie concernant les effectifs humains;

Attendu que l'entente se renouvelle pour la période du 4 février au 31 décembre 2017;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que ladite entente initiale soit reconduite avec les modifications suivantes aux salaires soit : 12,687.50\$ de base pour M. Alain Hétu, directeur du service des incendies et 3,552.50\$ pour M. André Raymond, chef aux opérations et le taux horaire de 24.07\$ pour M. Alain Hétu et 23.46\$ pour M. André Raymond.

**Dépôt du rapport**  
**de l'inspecteur**  
**municipal**

Le rapport mensuel de l'inspecteur municipal est déposé.

**5875-01-2017**  
**Demande d'un**  
**propriétaire**  
**/enlèvement de**  
**neige sur le**  
**trottoir**

Attendu que la municipalité a reçu une lettre recommandée d'un citoyen dans le dossier de l'enlèvement de la neige sur un trottoir;

Attendu que la municipalité a transmis les informations requises au citoyen quant aux décisions et précisions sur ce dossier;

Attendu que le conseil municipal a invité toutes les personnes concernées dans ce dossier à une rencontre le 12 décembre dernier à 20 :30h en la salle du conseil municipal;

Attendu que seulement deux personnes se sont présentées et que les informations ont été transmises aux citoyens présents;

Attendu qu'une seule plainte a été reçue dans ce dossier;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal maintient sa décision de faire déneiger un seul côté de trottoir tel qu'entendu en 2009.

**5876-01-2017**  
**Avis de motion**  
**Règlement de**  
**tarification**

Avis de motion est donné par Valérie Lafond qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté un règlement sur la tarification.

**5877-01-2017**  
**Avis de motion**  
**règlement sur la**  
**signalisation, la**  
**circulation et le**  
**stationnement**

Avis de motion est donné par Daniel Thimineur qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté un règlement sur la signalisation, la circulation et le stationnement.

**5878-01-2017**  
**Achat de logiciels**

Attendu que la municipalité désire acquérir les logiciels « Qualité des services (requêtes) » et « Gestion des données multimédias » pour aider au travail de l'urbanisme/inspecteur municipal ;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise l'achat des logiciels chez PG Solutions au montant de 4,530.02\$ taxes incluses comprenant l'activation des nouveaux modules et une heure pour la gestion de projet.

**5879-01-2017**  
**Retraite de M.**  
**Gilles Campbell**

Attendu que M. Gilles Campbell a fait mention qu'il désirait prendre sa retraite à sa date d'anniversaire soit en mai 2017 et qu'il désirait diminuer ses heures;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que les heures de travail de M. Gilles Campbell soit sur une période de 24 heures/semaine, les mardi, mercredi et jeudi à moins d'une urgence les journées seront modifiées selon le travail à accomplir.

**Période de**  
**questions**

Quelques questions ont été posées.

**5880-01-2017**  
**Levée de la séance**

Sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :40 hrs.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.*

.....  
*Sylvie Larose Asselin*

.....  
*Andrée Clouâtre, mairesse*

.....  
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale*  
*Secrétaire-trésorière*

